

Rapport 2015

Le concours d'idées pour les apprentis dessinateurs orientation bâtiment et génie civil de la Division artisanale du Centre jurassien d'enseignement et de formation à Delémont, édition 2015, avait pour thème un **abri pour arrêt de bus**. Le jury a relevé l'excellente qualité des plans et des maquettes présentés pour la grande majorité des projets. Il a notamment primé les projets suivants :



1^{er} prix : aubette
Simon Lüthi et Maxime Macquat



2^e prix : Avis Nidum
Benoît Boegli



3^e prix ex-aequo : Bus bois
Arnaud Beuchat



3^e prix ex-aequo : Dividentur
Micha Waefler

www.lignum-jura.ch pour plus d'informations.

Table des matières

1. Le mot du président	2
2. Activités 2015	2
2.1 Assemblée annuelle 2015	3
2.2 Contrat de prestations RCJU – Lignum Jura 2014 - 2017	6
2.2.1 Incitation à construire en bois auprès des maîtres d'ouvrage	6
2.2.2 Concours d'idées pour apprentis dessinateurs en bâtiment et en génie civil	7
2.2.3 Fiches de références	8
2.2.4 Démarches auprès des collectivités publiques	8
2.2.5 Démarches de sensibilisation et relations publiques	9
2.3 Communautés d'actions régionales (CAR)	12
2.4 Divers	12
2.5 Remerciements	12
3.1 Compte d'exploitation 2015 et budget 2016	13
3.2 Bilan au 31 décembre 2015	14
3.3 Rapport des vérificateurs	14
4. Programme d'activités 2016	15
5. Organes de Lignum Jura	16

1. Le mot du président

Lignum Jura regroupe les différents acteurs de la filière du bois et les collectivités publiques locales, afin de défendre en priorité l'utilisation du bois suisse. Le bois est le seul matériau de construction renouvelable. Il pousse en abondance chez nous. Sa production, son transport et sa mise en œuvre ne nécessitent que peu d'énergie. De plus il est recyclable. Le bois est donc un matériau de construction hautement respectueux de l'environnement. Il constitue également un puits de carbone (CO₂).

Une campagne nationale de promotion de l'utilisation du bois suisse est en phase de définition (Initiative bois suisse) dans le cadre de plan fédéral d'action bois. Lignum Jura souhaite s'appuyer sur cette campagne nationale.

Visitez le nouveau site dédié au bois suisse www.bois-holz-legno.ch. Il a pour objectif de valoriser le bois suisse. Nous sommes tous invités à y apporter des contributions.

Jean-Marc Heusler

2. Activités 2015

Le comité a siégé à 4 reprises en 2015, traitant tous les sujets présentés dans le présent rapport annuel.

2.1 Assemblée annuelle 2015

La 30e assemblée générale a lieu le 19 mars 2015 à l'aula de la Division artisanale du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) à Delémont. L'assemblée a lieu après la visite de la patinoire de Delémont et la remise des prix du concours des apprentis charpentiers à l'école du bois de Delémont. Le rapport d'activité 2014 comprenant les différents points à l'ordre du jour a été remis avec l'invitation à la séance.



19 personnes ont participé à la visite de la patinoire de Delémont, particulièrement intéressante. Elle a été réalisée en bois. Lignum Jura a entrepris des démarches afin que celle de Porrentruy le soit également (voir page 6).

1. Ouverture, désignation des scrutateurs

M. le président J.-M. Heusler accueille les 20 personnes présentes. Il salue MM. P. Eschmann, responsable du domaine Forêts à l'Office cantonal de l'environnement, J.-B. Feller, directeur de la division artisanale du CEJEF, G. Studer, président d'IBSR, M. Gigon, président de l'AJMCE, les membres du comité J. Comte, F. Girardin, J.-F. Rollat, F. Jeannerat, M. Ackermann et C. Brosy, et l'ensemble des personnes présentes : F. Caillet (Porrentruy), M. Duplain (Courroux), G. Léchenne (Scout), G. Meyer (Courchavon), A. Bregnard (Bonfol), F. Nicol et P. Turberg (bourgeoisie Porrentruy), G. Chapuis (bourgeoisie Develier), F. Unternährer (Triage Val Terbi), M. Fringeli (Vellerat).

Les personnes, institutions, sociétés et communes suivantes se sont excusées: M. le Ministre P. Receveur, chef du Département de l'environnement et de l'équipement, Mme N. Barthoulot, directrice du Centre jurassien d'enseignement et de formation, A. Stegmann, directeur du CEFF artisanat, Lignum Suisse, MM. D. Adatte, directeur de l'AJEF, L. Roueche, président de l'Association jurassienne du personnel forestier (AJPF) et son comité, D. Tendon, président de l'Association jurassienne des bureaux d'ingénieurs civils (AJUBIC) et son comité, C. Gassmann (Lignum Jura bernois), M. Niquille (Lignum Fribourg), ECA Jura par son directeur F.-X. Boillat et M. Paupe, CCIJ par son directeur J.-F. Gerber, P. Mazzarini, architecte communal de la ville de Delémont, J. Oppliger, Menuiserie Oppliger SA, J.-F. Gnaegi GVH Delémont SA, Yves tendon (Batipro SA), M. Ritter, M. Sollberger, R. Queloz, la bourgeoisie de Delémont et les communes de Courchapoix, Val Terbi, Courgenay, Saint-Brais, Basse-Allaine, Courtedoux, Muriaux, Saulcy, Mettembert, Beurnevésin, Cornol, Les Genevez, Courtételle, Saignelégier, Rebeuvelier.

L'ordre du jour est accepté.

MM. M. Ackermann et F. Jeannerat sont désignés comme scrutateurs.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 20 mars 2014 à Bressaucourt

Le procès-verbal figurant dans le rapport d'activité 2014 est accepté par levée de mains.

3. Rapports du président et du chargé d'affaires

M. le président J.-M. Heusler rappelle les buts et les activités durant l'année 2015 (voir le rapport) : défendre et promouvoir la construction en bois, si possible suisse, le développement durable et les démarches particulières que sont les incitations diverses envers les menuisiers, charpentiers et ébénistes, les collectivités publiques et les avantages offerts aux membres.

Le chargé d'affaires H. Erard précise certaines actions: incitation, fiches de référence, concours des apprentis, information. Le rapport 2014 mentionne en détail toutes les activités. De nombreux documents sont téléchargeables sur www.lignum.ch ou www.lignum-jura.ch.

4. Admissions et démissions

Lignum Jura a la chance d'avoir environ 170 membres cotisants, ce qui demande un travail attentif. 3 personnes ou sociétés ont démissionné pour raison d'âge ou cessation d'activités. Deux collectivités et une personne ont adhéré (bourgeoisie de Boécourt-Séprais, commune de Porrentruy, G. Schaller). Le comité a accepté ces changements. Un membre a été radié pour non-paiement consécutif des cotisations depuis 4 ans.

5. Election au comité

L'AJUBIC (Association jurassienne des bureaux d'ingénieurs civils) est membre comme association invitée depuis 2013. Elle n'a pas encore trouvé la personne à désigner à notre comité. Le point ne fait donc l'objet d'aucune décision.

M. Jean-François Rollat quitte le comité qu'il avait rejoint en 2001. Il est remercié.

L'AJPF (Association jurassienne du personnel forestier) n'a pas encore trouvé de remplaçant à M. J.-F. Rollat et ne propose donc aucun candidat.

6. Comptes 2014

M. H. Erard présente les comptes 2014 bouclant sur un excédent de charges de 1'512 francs. Ils sont acceptés par levée de mains.

7. Programme d'activités et budget 2015

M. H. Erard présente les activités 2015, soit, la poursuite des activités en cours selon l'accord de prestations avec l'Etat, les incitations (p. ex. patinoire de Porrentruy), les concours d'idées pour apprentis, les fiches de références, le Prix Lignum 2015, les activités de relations publiques, la sensibilisation des collectivités, par exemple avec le COBS, la collaboration avec les partenaires, l'information aux architectes. Les enjeux liés au COBS et au franc fort nous incitent à être plus actifs, en particulier avec la patinoire de Porrentruy.

Les cotisations sont inchangées. L'assemblée accepte le budget 2015 par levée de mains.

8. Divers.

M. P. Eschmann, responsable du domaine Forêts à l'Office cantonal de l'environnement, remercie Lignum Jura de son engagement et du partenariat. Il souligne la qualité du message et la crédibilité de Lignum Jura dans ses activités. Il invite à rester positifs malgré la conjoncture difficile de l'économie forestière. La priorité de l'Office est de sortir le bois de la forêt.

M. J.-M. Heusler remercie l'Office de son soutien.

M. G. Studer explique que le bois suisse est devenu une nouvelle priorité. Les forestiers et les scieurs tiennent un discours commun. La promotion du bois suisse est une tâche de toute la filière. Si tel n'est pas le cas, les difficultés seront insurmontables. L'IBSR soutiendra les CAR (Communautés d'action régionale) Lignum, à certaines conditions. Il souhaite qu'on étudie la création d'un club bois au Parlement.

M H. Erard répond que le comité s'est prononcé sur ce dernier point. Cette structure existe à Fribourg et Neuchâtel. Elle n'est probablement pas indispensable dans un petit canton comme le nôtre. En outre, elle est inutile si 80 % des députés adhèrent comme à Neuchâtel. Le contact direct avec les députés a eu lieu dans le dossier des traverses CJ. Il ne nécessitait pas de structure intermédiaire. Enfin, nous ne sommes pas dans une stratégie de conflit, de lobby ou de résolution de problème par le Parlement parce que l'Etat agirait négativement ou insuffisamment selon nous, mais nous travaillons avec l'Etat dans un esprit de collaboration.

M. J.-M. Heusler explique que toutes les collectivités jurassiennes ont reçu le guide « Favoriser le bois suisse lors des appels d'offre ».

M. G. Chappuis rappelle que la forêt se trouve dans une situation difficile. Il constate que l'exploitation du bois coûte plus cher que le produit de la vente de ce bois. Baisser le prix du bois, comme l'a proposé la filière du bois le 19 février, n'est pas une solution. Selon l'exemple de l'horlogerie dans les années 70, il faut agir sur la compétitivité de la production de bois. La forêt est trop jardinée, trop protégée et pas assez exploitée. La réorientation des moyens est nécessaire. Il sollicite enfin une aide pour la construction d'un bâtiment par la bourgeoisie de Develier.

M. J.-M. Heusler confirme la disponibilité de Lignum Jura sur le dernier point. Au sujet de la sanctuarisation de la forêt en Suisse, le débat est lancé et le dialogue entre les partenaires concernés doit se poursuivre. Il relève que la tâche de Lignum Jura concerne la promotion de l'utilisation du bois et non pas la compétitivité de l'économie forestière, tâche qui relève plus de la responsabilité de l'AJEF (Association jurassienne d'économie forestière). Les associations partenaires collaborent, mais ne doivent pas se marcher dessus.

M. G. Studer estime que l'exploitation forestière sous forme de massacre de la forêt n'est pas souhaitable en Suisse. Notre économie forestière ne travaillera jamais en équipes nuit et jour. Nous n'obtiendrons jamais des terrains à bâtir pour les nouvelles scieries à des prix identiques à ceux de l'étranger. L'étranger est en surcapacité de production, alors améliorer la compétitivité en Suisse est surtout créatrice d'interrogations. Il faut cependant mieux rémunérer les autres fonctions de la forêt (autres que l'exploitation, à savoir la fonction sociale en particulier).

M. P. Eschmann est d'accord de poursuivre les réflexions au sujet de la « sur-régulation » de la forêt. Il semble qu'une marge de manœuvre existe.

M. J.-M. Heusler confirme que les propositions seront étudiées.

M. G. Meyer exprime ses doutes au sujet des propositions de la filière bois présentées le 19 février. Elles augmentent le rôle de l'Etat. Il est d'accord avec le besoin de financement des autres activités de la forêt. Face aux difficultés de l'économie forestière, il estime que les collectivités doivent donner l'exemple.

M. J.-M. Heusler remercie l'IBSR qui nous offre des stylos et la Division artisanale, par M. J.-B. Feller, pour la mise à disposition des locaux. Il clôt l'assemblée.

Le secrétaire :



H. Erard

2.2 Contrat de prestations RCJU – Lignum Jura 2014 - 2017

Le contrat de prestations du 22 octobre 2013 entre la République et Canton du Jura et Lignum Jura (Communauté jurassienne en faveur du bois) pour les prestations spécifiques en faveur du bois (projets et mandats de l'Etat) permet à Lignum Jura de bénéficier annuellement de 20'000 francs, à condition que les prestations suivantes soient accomplies.

2.2.1 Incitation à construire en bois auprès des maîtres d'ouvrage

Les démarches suivantes ont été réalisées :

Une **lettre** personnalisée à toutes les collectivités publiques jurassiennes (exécutifs), mentionnant que la filière bois bouge, avec en annexe un exemple concret de construction d'un bâtiment avec du bois en propriété et le guide «Favoriser le bois suisse lors des appels d'offre». Extraits :

(...) Deux tiers du bois utilisé en Suisse est déjà du bois étranger. L'évolution du taux de change du franc suisse rend le bois suisse en principe plus cher par rapport à la concurrence étrangère. L'économie forestière suisse est en danger, aussi bien pour l'exploitation forestière que pour les scieries. Toute la filière est menacée par ces effets négatifs.

Les collectivités publiques sont interpellées à double titre :

- elles sont pour la plupart des propriétaires de forêts ;
- elles ont pour objectif de favoriser le développement durable.

La diminution du prix du bois mis sur le marché demandée par les scieries risque d'aboutir à une réduction des coupes, voire à un renoncement total de l'exploitation des forêts. Il en résultera malheureusement une réduction du nombre d'emplois dans l'économie forestière. De plus, une forêt non exploitée est une forêt vieillissante dont l'état de santé se dégradera plus rapidement que celui d'une forêt exploitée. Pour assurer ses multiples fonctions, la forêt a besoin d'être gérée sur le long terme.

Les solutions ne sont pas légion et la filière du bois souhaite mettre l'accent sur la sensibilisation des acteurs publics et privés. Le consommateur se soucie de l'origine de la nourriture dont il a besoin. Qui se soucie de l'origine du bois utilisé dans nos constructions et nos outils ? Tous les acteurs détiennent une partie de la solution.

Les collectivités peuvent se poser la même question. Elles doivent même donner l'exemple en se souciant de la provenance du bois utilisé. (...)

(...) l'exemple du Canton de Fribourg qui a décidé de construire un bâtiment de police à Granges-Paccot en utilisant son propre bois. Cette procédure est parfaitement conforme à la législation sur les marchés publics (...). Nous la jugeons exemplaire. (...) La commune de Vaulruz (FR) a également appliqué cette mesure récemment pour la construction d'une école. (...)

Lignum Jura souhaite que la nouvelle **patinoire de Porrentruy** soit construite avec du bois régional. Deux lettres ont été envoyées et deux rencontres ont eu lieu les 19 janvier et 18 mai 2015. Les arguments en faveur du bois ont été développés. Une petite étude sur la réflexion du froid sur le plafond (en bois ou

métal) a été réalisée et mise à disposition du maître d'ouvrage : le SIDP (Syndicat intercommunal du district de Porrentruy). En résumé, 3 variantes pour la charpente existent :

- Imposer le bois dans le système constructif (idem patinoire actuelle à l'époque ou patinoire de Delémont) ;
- Imposer la variante bois, respectivement le COBS, dans l'appel d'offres ;
- Mettre à disposition son propre bois (idem Fribourg, bâtiment de la police).

Des sous-variantes et combinaisons sont possibles. Le SIDP nous a invités à l'aider et nous avons montré notre disponibilité. Le rôle de Lignum Jura est d'observer et appuyer le maître d'ouvrage au sujet des solutions en bois.

Lignum Jura est intervenue auprès de la commission intercommunale du **triage Ajoie-Ouest** à l'occasion de la prochaine construction du nouveau bâtiment du triage, afin de sensibiliser le maître d'ouvrage aux différentes possibilités liées à l'utilisation du bois suisse. Le triage a renoncé à l'utilisation du bois propriété des communes membres pour privilégier des appels d'offre exigeant le bois suisse. Les discussions ont permis de se rendre compte que la législation sur les marchés publics est respectée dans le cas présent, mais qu'elle est globalement méconnue par les collectivités locales, surtout concernant ses aspects pratiques. Lignum Jura souhaite que le nouveau guide «Favoriser le bois suisse lors des appels d'offre» soit complété. En outre, Lignum Jura souhaite poursuivre son soutien aux projets similaires, par l'information. L'enjeu est que les collectivités (y c. les triages) puissent utiliser leur propre bois dans leurs projets de construction, comme cela se fait depuis des siècles.

En résumé, Lignum Jura est intervenu, comme à l'accoutumée, auprès de maîtres d'ouvrages pour les sensibiliser à l'utilisation du bois. Nous maintenons aussi l'appui de notre réseau d'experts en faveur de la résolution de problèmes techniques par le biais de l'incitation à construire en bois. Cette activité est une priorité.

2.2.2 Concours d'idées pour apprentis dessinateurs en bâtiment et en génie civil

Le Concours d'idées pour les apprentis dessinateurs orientation bâtiment et génie civil de la Division artisanale du Centre jurassien d'enseignement et de formation à Delémont a pour objectif de stimuler l'imagination des élèves face à la construction en bois et il est organisé tous les 2 ans.

Les 5 éditions du concours ont porté sur les objets suivants :

- 2005 : « cabane forestière sur le site du Bérider », à Delémont
- 2007 : « mobilier urbain », dans un contexte libre
- 2009 : « une terrasse en bois »
- 2011 : « une vitrine pour l'école » pour la Division artisanale
- 2013 : « pavillon de grillade »

Le thème du concours 2015 a été celui des arrêts de bus. Le règlement a été préparé, défini et distribué aux apprentis en automne 2014. Le délai des dépôts des projets était le 30 avril.

17 projets ont été présentés au jury qui a siégé le 5 mai. La remise des prix a eu lieu le 8 mai 2015. Les projets lauréats sont brièvement présentés sur la page de couverture du présent rapport. C'est la première fois que les délais sont aussi courts. Le comité a jugé cela très positif.

Une lettre a été envoyée aux collectivités publiques, portant sur la réalisation de prototypes. Elle n'a malheureusement amené aucun résultat tangible. Une demande d'entretien a été envoyée à Car Postal, sans succès. Les arrêts des bus ne sont cependant pas réalisés par Car postal, mais par les communes.

Il n'existe pas de possibilité d'intégrer les apprentis charpentiers à la construction du prototype, dans le cadre des cours.

Un approfondissement des possibilités de collaboration avec les institutions de formation professionnelle est en cours, dont le Fonds pour le soutien aux formations professionnelles (FSFP).

Les 3 options suivantes ont été prises :

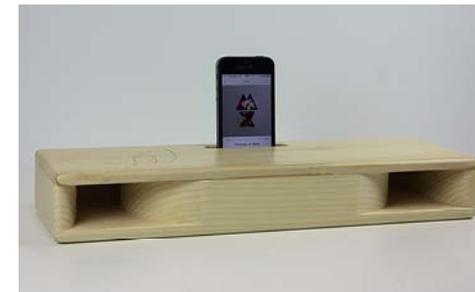
- Envoyer une information aux organisations de défense des intérêts des personnes à mobilité réduite.
- Attendre quelques années pour relancer les communes, en raison du délai de 2023 donnée pour l'adaptation de l'accessibilité des transports publics aux personnes à mobilité réduite.
- Inviter Lignum Jura bernois à accompagner les mêmes démarches. Lignum Jura bernois a participé financièrement à l'organisation du concours.

2.2.3 Fiches de références

5 fiches de références ont été réalisées :

Patinoire de Delémont, En l'Hôta à Courfaivre, Les Vergers à Delémont, Collège de Delémont et EcoSound (image ci-contre).

Les fiches sont téléchargeables sur www.lignum-jura.ch. Lignum Jura renouvelle ses appels à réaliser d'autres fiches.



2.2.4 Démarches auprès des collectivités publiques

Une lettre a été envoyée aux communes portant sur la prévention des menaces pesant sur la filière bois liées à la **diminution des coupes de bois** dans les forêts. Extraits :

(...) A l'instar des divers acteurs de la filière, le comité de Lignum Jura tient également à inciter les propriétaires publics de forêts à continuer les coupes de bois et les travaux en forêt.

En effet, la conjoncture économique partiellement liée à l'évolution du franc suisse incite a priori les propriétaires de forêts à ne plus exploiter le bois, sachant qu'il n'en résulte peu ou pas de bénéfice.

Au-delà du strict équilibre des comptes forestiers, une collectivité publique doit à nos yeux prêter en considération d'autres éléments :

- Une trop forte évolution négative des coupes de bois aboutirait à une diminution du nombre de bûcherons, et par voie de conséquence des scieries également. Si ces deux domaines d'activités venaient à disparaître, la filière du bois suisse serait en grave danger dans son intégralité. Tout le bois utilisé pourrait être d'origine étrangère, ce qui n'est pas souhaitable, car il existe du bois de qualité à disposition dans notre pays.
- Une forêt en bonne santé est une forêt exploitée. De plus, du point de vue économique, pour disposer demain d'une forêt de qualité, c'est aujourd'hui qu'il faut y consacrer du temps en lui prodiguant des mesures sylvicoles ciblées. Le plan de gestion forestière définit des objectifs à atteindre à moyen et long terme. Le but est de les atteindre.
- Les travaux forestiers réalisés par les propriétaires publics ne concernent pas uniquement l'exploitation économique du bois et de la forêt, mais aussi ses autres fonctions (loisirs, protection, biodiversité).

La République et Canton du Jura a pris différentes mesures qui vous ont été transmises par lettre du 6 mars 2015 de la part de M. le Ministre Philippe Receveur, chef du Département de l'environnement et de l'équipement. Nous vous invitons à répondre favorablement aux offres supplémentaires proposées par l'Etat. (...)

2.2.5 Démarches de sensibilisation et relations publiques

Une **séance commune entre les deux comités de Lignum Jura et Jura bernois** a eu lieu 23 janvier 2015. Les thèmes suivants ont été abordés de manière constructive : le concours des apprentis dessinateurs en bâtiment, les apéro-bois, les journées et visites, les participations aux foires, la double appartenance entre les Communautés d'action régionale Lignum et Lignum Suisse et les activités avec les structures communes (AJMCE, SIA, Forum bourgeoisies). Une journée « portes ouvertes » sur les maisons en bois sera probablement organisée en commun.

Le sujet du concours des apprentis peut amener des propositions, p. ex. le lieu de remise des prix. Auparavant organisé par le Département de l'Environnement et de l'Equipement de la République et Canton du Jura, qui en confiait la réalisation à Lignum Jura, il est dorénavant uniquement de la responsabilité de Lignum Jura, depuis la signature de l'accord sur les prestations en vigueur depuis 2014. Les apprentis concernés sont domiciliés dans Jura et Jura bernois. Lignum Jura bernois a ainsi financé pour la première fois une partie des coûts à charge de Lignum Jura.

Une autre rencontre a eu lieu le 1er avril 2015 avec l'assemblée de l'**APAJ** (Association professionnelle des architectes jurassiens). Le sujet initial souhaité pour la discussion était les avantages qu'aurait l'APAJ à rester membre de Lignum Jura. Nous avons également apporté le message suivant :

(...) Tout d'abord, nous considérons comme indispensable que votre association professionnelle soutienne et s'associe à nos activités, en raison des valeurs qui nous rassemblent et qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du développement durable : mode de construction écologique, exploitation durable de nos forêts, maintien des places de travail locales, chauffage ménageant le climat, diminution des gaz à effet de serre, distances de transport réduites, garantie de qualité.

Construire avec du bois suisse signifie non seulement prendre en considération les besoins de l'environnement et de l'économie contemporaine, mais également penser à la qualité de vie des générations futures en prenant en compte l'efficacité énergétique, la protection du climat, la santé et le confort des habitants.

Ces sujets nous rassemblent, et donc nous avons besoin de vous.

L'APAJ a ainsi la possibilité d'être représentée au comité de Lignum Jura, avec par conséquent la possibilité d'influencer toutes nos actions.

Il existe également des avantages en faveur des membres. A ce sujet, nous souhaitons expliquer plus en détail certains points vis-à-vis des architectes en général. Il nous semble naturel de considérer que l'APAJ et la SIA sont des portes d'entrées à privilégier. Mais ce n'est cependant pas possible de s'étendre sur ce sujet aujourd'hui à ce point de l'ordre du jour.

Je dirai toutefois que la priorité n'est pas d'offrir des avantages à un corps de métier, mais de défendre une cause et de se rejoindre sur des opportunités. Par exemple, Lignum Vaud et la SIA ont mis en place un pôle de compétence lors d'Habitat et Jardin. Le guide pour favoriser le bois lors des appels d'offres dans la procédure des marchés publics a été édité. Enfin, nous avons un réseau d'experts à même d'aider les maîtres d'ouvrage à la résolution de problèmes techniques. (...)

Des propositions concrètes de collaboration ont été discutées. L'assemblée a clairement décidé de rester membre. Le comité de Lignum Jura espère que d'autres collaborations naîtront.

Il était prévu qu'une **journée « portes ouvertes »** sur les maisons en bois soit organisée sur Jura et Jura bernois, à moins qu'un lieu unique ne soit choisi pour éviter aux visiteurs de trop voyager. Lignum Jura bernois a organisé le 31 octobre une telle manifestation à Malleray, en collaboration avec Energie-bois Interjura.. Lignum Jura s'inspirera de cette journée pour organiser une manifestation similaire dans le Jura en 2016 ou 2017.

Le chargé d'affaires a participé au Forum interjurassien des bourgeoisies le 25 avril 2015, avec un exposé intitulé : "**Promotion du bois suisse: état des lieux**". Ce sujet a été préparé en étroite coordination avec le CEDOTEC. Cet exposé peut être repris à d'autres occasions.

Lignum Jura bernois a organisé deux **apéro-bois** : aux Breuleux « les parquets » le 17 septembre (avec visite de la parqueterie des Breuleux) et

« l'assainissement des enveloppes des bâtiments » le 5 novembre, à Tavannes. Environ 50 personnes ont participé à chaque événement. La facture des deux événements est partagée en 3 avec Lignum Neuchâtel pour 2015. Selon la participation, il sera débattu de dédoublement des apéros-bois pour en augmenter l'attractivité par la proximité.

437 projets se sont inscrits au **Prix Lignum 2015**, soit 28% de plus qu'en 2012, dont 72 concurrents pour le prix spécial feuillu. 4 projets jurassiens ont été déposés : 3 immeubles avec appartements adaptés à Courfaivre (En l'Hôtâ), l'habitat collectif « Les Vergers » à Delémont (image ci-contre), l'extension du collège de Delémont et Ecosound. Les 4 projets ont fait l'objet d'une fiche de référence. Aucun lauréat n'est jurassien. Lignum Jura félicite les participants. L'exposition du prix est à disposition.

Deux **lettres électroniques d'information** ont été adressées à plus de 400 adresses (membres et personnes intéressées) en mars et août 2015. Le but est d'informer des activités liées au bois. Les personnes intéressées ne la recevant pas encore sont priées de s'annoncer.

Une lettre a été envoyée aux 4 **parlementaires fédéraux** jurassiens pour les inciter à soutenir les mesures soumises aux chambres concernant la révision de la loi sur les forêts. Le Conseil national a adopté plusieurs mesures de soutien à l'économie forestière. Une aide pour les dessertes forestières hors des forêts protectrices en fait partie.

Les autres démarches de relations publiques sont les communiqués de presse.



Il est également possible de rechercher les articles des bulletins-bois, par recherche sur les domaines, sur le site www.lignum.ch, prestations, produits, bulletins-bois.

2.3 Communautés d'actions régionales (CAR)

Les CAR et Lignum Suisse romande collaborent activement sur différents sujets, dont les principaux ont été en 2015:

- le certificat d'origine Bois Suisse;
- les campagnes de promotion, les publications, les événements, les cours et les visites ;
- l'obligation de déclarer le bois.

Il a notamment été débattu de l'objectif du COBS qui est de favoriser le développement durable (consommer local), ce qui nécessite donc d'abord d'identifier et de montrer des objets COBS, puis d'informer et montrer au client que c'est possible.

Un poste de 20 % a été créé pour la promotion du COBS en Suisse romande. M. Christophe Remy est entré en fonction.

La collaboration se poursuivra encore plus activement en 2015.

2.4 Divers

Un cours sur **les prescriptions de protection incendie** a eu lieu en septembre. L'information a été donnée par écrit à tous nos membres. Le sujet de la protection incendie est devenu vaste et complexe, mais qui présente l'avantage de ne plus désavantager le bois comme matériau de construction.

Les **engagements** et les dépenses de Lignum Jura sont limités en raison des moyens financiers étroits.

Le **calendrier** de Lignum Vaud est distribué (env. 40) aux bureaux d'ingénieurs et d'architecture, aux plus grandes communes du canton et aux Services de l'Etat concernés par le bois.

2.5 Remerciements

Lignum Jura remercie sincèrement toutes celles et ceux qui l'ont soutenu et aidé dans la réalisation de ses activités de promotion du bois, en particulier ses membres collectifs et individuels, ainsi que l'Office cantonal de l'environnement.

Le présent rapport a été adopté par le comité de Lignum Jura le 4 février 2016.

3. Finances

3.1 Compte d'exploitation 2015 et budget 2016

Charges	Budget 2015	Comptes 2015	Budget 2016
Mandat chargé d'affaires	32'000	29'804.99	31'000
Comité et groupes de travail	4'000	4'576.10	4'500
Frais administratifs	3'000	4'849.94	4'000
Documentation et matériel	1'500	1'240.15	1'500
Mandats pour accompagnement de projets	3'000	1'698.00	3'000
Concours des apprentis	5'000	6'411.75	
Fiches de référence	1'000	1'813.10	1'200
Prix Lignum Suisse		1'800.00	
Stands et expositions	3'000	0.00	4'000
Apéros-bois	1'000	p. m.	p. m.
Frais divers		253.80	
Visites	1'000	0.00	1'000
Totaux :	54'500	52'447.83	50'200
Produits			
Contribution du Canton du Jura (base)	5'000	5'000.00	5'000
Cotisations	18'000	19'150.00	18'000
Intérêts	20	7.51	
Contribution Lignum Suisse romande	2'000	2'000.00	2'000
Ventes de publications		100.00	0
Contrat cantonal mandat de prestations	20'000	20'000.00	20'000
Recettes diverses		60.00	0
Retrait de fonds	6'000	1'698.00	5'200
Excédent de charges de l'exercice	3'480	4'432.32	
Totaux :	54'500	52'447.83	50'200

La participation financière de Lignum Jura aux apéros-bois correspond dorénavant à la contribution de Lignum Jura bernois au concours des apprentis (compensation).

Le comité propose à l'assemblée de maintenir les cotisations 2016 inchangées :

AJEF : Fr. 3'300.- / AJMCE : Fr. 1'100.- / APSJ, SIA, AFJ, ABJU, AJUBIC : Fr. 220.- / APAJ : 110.- / Membres individuels : Fr. 40.- et membres collectifs : Fr. 80.- / Communes : moins de 1'000 habitants : Fr. 80.- et 1'000 habitants ou plus : Fr. 160.-.

3.2 Bilan au 31 décembre 2015

Actifs	Bilan au 1.1.2015	Bilan au 31.12.2015
Compte-courant BCJ	40'985.67	37'485.30
Compte-épargne BCJ	19'003.25	19'010.40
Débiteurs	1'140.00	1'280.00
Actifs transitoires	4'000.00	2'000.00
Impôt anticipé	15.50	0.10
Excédent de charges		4'432.32
Totaux :	65'144.42	64'208.12
Passifs		
Créanciers	12'237.55	12'999.25
Fonds pour projets	46'905.95	45'207.95
Capital propre	6'000.92	6'000.92
Totaux :	65'144.42	64'208.12

3.3 Rapport des vérificateurs

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

En vertu du mandat qui nous a été confié par l'assemblée, nous avons procédé au contrôle des comptes 2015 de Lignum Jura. Nous avons vérifié, par sondage, les pièces justificatives des écritures comptables. Nous nous sommes assurés de la concordance des comptes avec le bilan et le compte d'exploitation.

Le compte d'exploitation présente un excédent de charges de Fr. 4'432.32 pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015. Le total du bilan s'élève à Fr. 64'208.12 à l'actif et au passif au 31 décembre 2015.

Nous remercions le caissier de nous avoir présenté toutes les pièces demandées. Par conséquent, nous vous proposons d'accepter le compte d'exploitation 2015 et le bilan au 31 décembre 2015 tels qu'ils vous sont soumis et d'en donner décharge aux organes responsables.

Glovelier, le 20 janvier 2016


Stéphane Aëbin
APSJ


Vincent Pelletier
AJEF

4. Programme d'activités 2016

La mise en œuvre du contrat de prestations 2014 - 2017 sera la principale activité en 2016, dans l'esprit d'une poursuite logique et souhaitable (voir le chapitre 2.2 ci-dessus). Toutes les autres activités 2016 seront également poursuivies, de même que la collaboration avec les CAR (Communautés Lignum d'action régionale de Suisse romande).



Certificat d'origine bois Suisse
Le bois suisse, un choix naturel.

Développé sous l'impulsion de Lignum, le Certificat d'origine bois Suisse COBS est une certification de durabilité au même titre que les systèmes FSC et PEFC. Le COBS prouve l'origine suisse du bois et garantit le suivi des produits en bois, de leur source à leur utilisateur final.

Une importante campagne nationale de promotion du bois sera menée en étroite collaboration entre Lignum Suisse et l'Office fédéral de l'environnement. Lignum Jura s'en réjouit.

Le site internet sera remplacé par une nouvelle application semblable à celle du site de www.lignum.ch.

Les opportunités seront saisies, dans l'esprit et la mise en œuvre de la stratégie rappelée dans l'introduction en page 2.



3 immeubles avec appartements adaptés à Courfaivre (En l'Hôtel).

Cet objet a participé au Prix Lignum 2015, comme les objets dont les images figurent aux pages 8 et 11, Une fiche de référence a également été établie pour chacun de ces projets. Pour plus d'informations : www.lignum-jura.ch

5. Organes de Lignum Jura

(état à fin 2015)

Président Jean-Marc Heusler, architecte, Porrentruy
Comité Gabriel Willemin, vice-président, économiste, Epauvillers
Marcel Ackermann, agriculteur, repr. AJEF, Bourrignon
Christian Brosy, fondé de pouvoir, repr. APSJ, Glovelier
David Lachat, garde-forestier, repr. AJPF, Develier
Joseph Comte, représentant ABJU, Châtillon
Francis Girardin, ingénieur forestier, St-Ursanne
Francis Jeannerat, contremaître-charpentier, repr. AJMCE, Glovelier
Non désigné; représentant AJUBIC

Chargé d'affaires Henri Erard, Erard Sàrl, Porrentruy

Commission de vérification des comptes :
Stéphane Aebin, APSJ, Vicques,
Vincent Pelletier, AJEF, Les Breuleux
A désigner : représentant de l'AJMCE

Associations fondatrices :

APSJ Association des propriétaires de scieries jurassiennes
AJEF Association jurassienne d'économie forestière
AJMCE Association jurassienne des menuisiers, charpentiers et ébénistes

Associations invitées :

AJPF Association jurassienne du personnel forestier
APAJ Association professionnelle des architectes jurassiens
SIA Association suisse des ingénieurs et architectes, section Jurassienne
ABJU Association des bourgeoisies de la République et Canton du Jura
AJUBIC Association jurassienne des bureaux d'ingénieurs civils
L'APSJ (Association des propriétaires de scieries jurassiennes) ne semble plus avoir d'activités.

A fin 2015, Lignum Jura comptait 170 membres individuels ou collectifs.